OCTEVILLE-SUR-MER
SEINE-MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° DE AF 2023 710 062

Date d'envoi de convocation : 4 avril 2023
Nombre de conseillers en exercice : 29
Présents : 25
Votants : 28

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-217604818-20230411-DEAF2023710062-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 14/04/2023

L'an Deux Mil Vingt trois
Le 11 avril

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la salle des mariages de la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Olivier ROCHE, Maire.

Etaient présents à l'appel nominal : Olivier ROCHE, Didier GERVAIS, Françoise DEGENETAIS, Thierry LAFFINEUR, Michèle GAUTIER, Denis RIOULT, Frédérique VAUDRY, Patrick SILORET, Christine DONNET, Marie-Claude CRESSENT, Michel MAILLARD, Daniel BIGOT, Marie-France BEAUVAIS, Annie DURAND, Jean-Luc SERVILLE, Jean-Louis ROUSSELIN, Sylvain CHICOT, Patrick BASSETTE, Isabelle JULIEN, Frédérique CORMONT, Claudine MABIRE, Jacques MARTIN, Brigitte PRINCE, Marie-Pierre PIROCCHI, Philippe DESHAYES.

Etaient absents à l'appel nominal : Jean-Jacques ONO-DIT-BIOT (pouvoir à Didier GERVAIS), Georges LEMAITRE, Audrey BUSSY (pouvoir à Thierry LAFFINEUR), Sylvie FICHET (pouvoir à Marie-Pierre PIROCCHI).

Secrétaire de séance : Annie DURAND

Objet : admission d'une créance en non-valeur

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le rapport de M. le Maire ;

CONSIDERANT les demandes d'admission en non-valeur présentées par Monsieur le Trésorier, concernant des titres de recettes afférents à divers exercices comptables dont il n'a pu réaliser le recouvrement ;

CONSIDERANT que les crédits nécessaires à ces admissions en non-valeur sont prévus au budget supplémentaire de la commune votés précédemment,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

- d'admettre en non-valeur, les créances irrecouvrables figurant sur la liste ci-dessous :

Exercice	Date du Titre	Nom débiteur	Objet	Montant irrecouvrable
2016	27 janvier 2016	Nadège BIABIANY NGANKAM	Périscolaire, accueil de loisirs du mercredi, Nouvelles activités périscolaires, septembre, octobre et novembre 2015 - 2 enfants	389,09 €
2016	10 mars 2016	Nadège BIABIANY NGANKAM	Périscolaire, accueil de loisirs du mercredi, Nouvelles activités périscolaires, cantine décembre janvier – 1 enfant	462,20 €
2016	1er juin 2016	Nadège BIABIANY	Cantine mars 2016	121,38 €
2016	28 septembre 2016	Nadège BIABIANY	Cantine avril mai juin 2016	299,88 €
			TOTAL	**1 272.55 €**

Délibération adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits ;
Pour copie conforme,

Le Maire,

Olivier ROCHE

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)